



Cables telephonique arrachés

Par **miko95**, le **11/06/2009** à **20:26**

Bonjour, je suis propriétaire d'une maison sur un terrain en copropriété avec 2 autres pavillons, notre quartier est actuellement en pleine rénovation et la mairie nous a proposer de mettre nos câbles téléphoniques aériens sous gaine plastique le long des murs, les travaux ont été effectués par la mairie. Un soir en rentrant chez moi j'ai voulu me connecter à internet sans succès, suite à cela je suis sorti dehors vérifier les branchements extérieurs et à mon grand étonnement je me suis aperçu que mon câble téléphonique qui longeait la maison de mon voisin était arraché et tous les câbles jusqu'à la rue aussi arrachés. Suite à cela j'ai contacté mon voisin pour avoir plus de renseignements et il m'a répondu que le câble pendait dans son escalier et qu'il avait trébuché du fait que les travaux avaient mal été effectués par la mairie!!! Suite à cela j'ai contacté la mairie qui ne prend aucune responsabilité et ne veut pas réparer les câbles arrachés. Ma question est la suivante : vers qui je dois me retourner pour faire rebrancher ma ligne et qui doit payer les frais de remise aux normes des câbles : la mairie mon voisin moi France Telecom? De plus je tiens à vous informer que les travaux ont vraiment été très mal effectués. Merci de votre réponse